



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION JEUNES

PV du 26 Février 2025

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Alain DROUIN, Mr Jérôme TISSEUR

U19

- **CONQUES / GOAL** du 1/03 est fixé au Mercredi 26 Mars à 19h. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer à une autre date mais sans accord c'est la date du 26/03 qui s'appliquera.

U17

- **U17 N1**
FUN – TREBES FC du samedi 8/02 reporté au samedi 12/04/25 15h
- **U17 N2**
GRUISSAN – TRAPEL 2 du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04/25 15h



District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



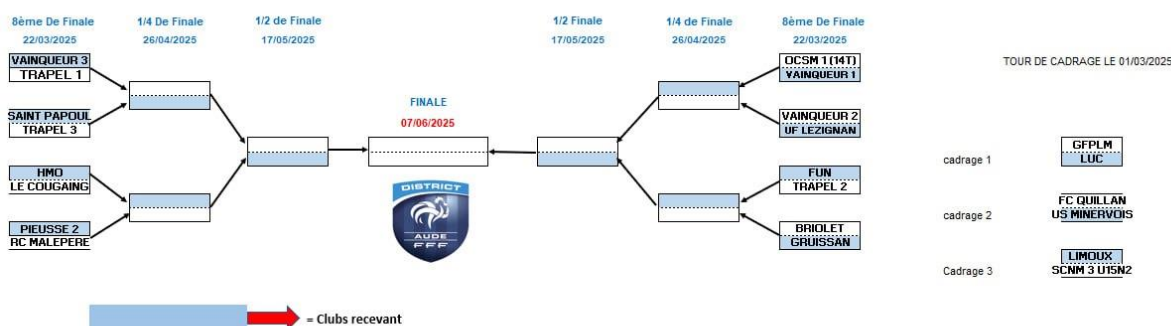
7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

U15

- U 15 Territoire
AFC-FAC4 du samedi 8/02 reporté au samedi 12/04/25

Rectificatif challenge U15

CHALLENGE U15 - TABLEAU FINAL - SAISON 2024/2025



U13

- U12/U13 Niv 3 Poule A
LFC-US CONQUES du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04 14h
ARMISSAN – FCSA 2 en attente de retour
- U12/U13 Niv 1
FUN – LIMOUX FC du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04 14h
UF LEZIGNAN – FCCM du samedi 8/02 reporté au samedi 26/04 14h



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



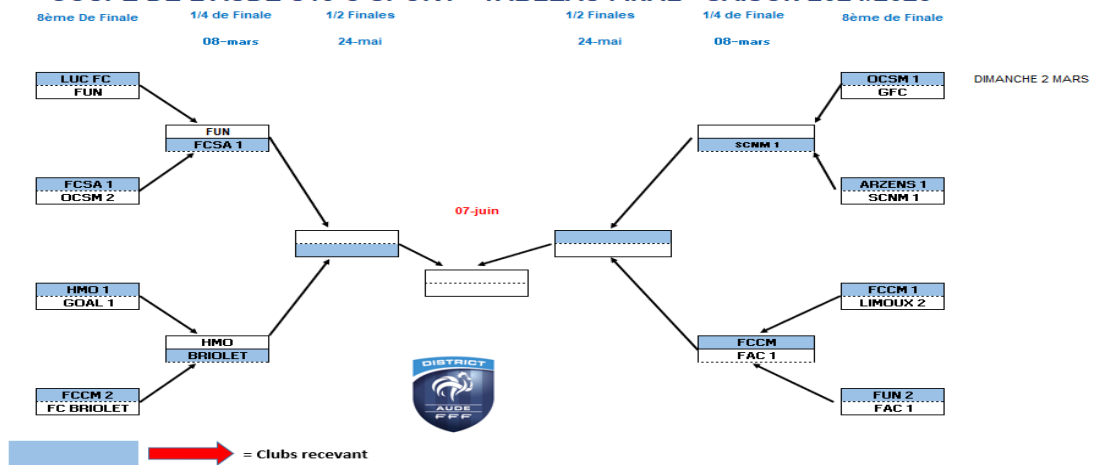
secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

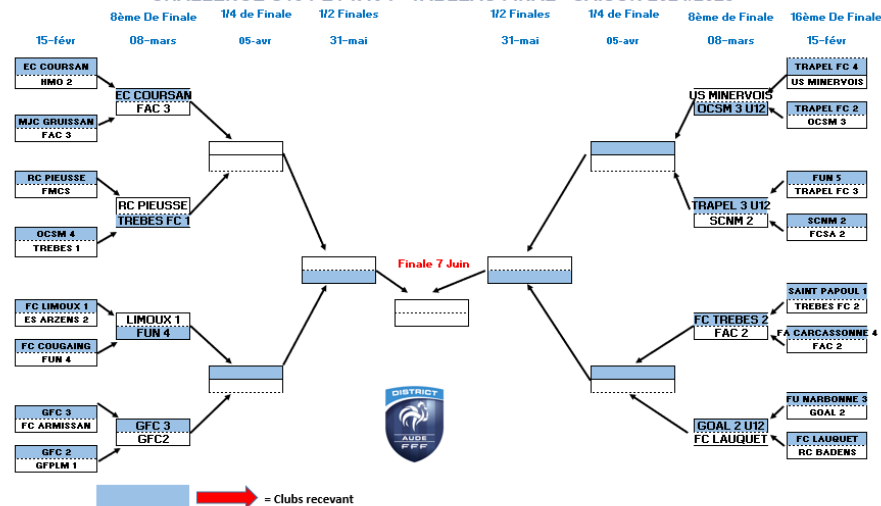
TABLEAU DES COUPES

COUPE DE L'AUDE U13 O'SPORT - TABLEAU FINAL - SAISON 2024/2025



**Le SCNM affrontera le vainqueur de OCSM / GFC qui se joue le 02/03.
Si OCSM Vainqueur : Match à Narbonne
Si GFC Vainqueur : Tirage au sort**

CHALLENGE U13 PEYTAVY- TABLEAU FINAL - SAISON 2024/2025





**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Il est demandé au club du fun d'envoyer très rapidement la fmi de son match challenge u13 contre le goal 2 ; à défaut une amende pour non envoi de fmi sera appliquée

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION IMPORTANTE

- **La commission informe les clubs qu'aucun tournoi ne sera autorisé pour le WE du 21 et 22 juin.**

- **Dans les compétitions de jeunes U12 à U17 le nombre de mutés est fixé à 4 dont un hors période. (Règlement fédéral).**
- **Ce nombre de muté est plafonné à 6 dont 1 hors période**
- **Les clubs ayant demandé un muté supplémentaire pour une équipe de jeune au titre du statut des éducateurs seront contrôlés régulièrement. L'éducateur déclaré permettant de bénéficier du muté supplémentaire devra obligatoirement être présent et noté sur la FMI.**

Le président

David CARRASCO